

L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle): Je tiens surtout à exposer clairement notre programme et à expliquer ma propre attitude à propos de l'observation que j'ai faite. Personnellement, je ne blâme personne de cet état de choses, je l'ai dit très clairement. Cependant, je répète que c'est regrettable. J'en ai parlé à nos collègues américains et j'ai reçu une réponse très amicale et très favorable. Règle générale, on n'a pas à se plaindre du gouvernement des États-Unis lorsqu'une question est portée à son attention. Cependant, quand il s'agit de transport efficace et rapide dans une région complètement inhabitée, beaucoup de gens ajoutent foi très facilement à de simples suppositions. L'honorable député nous a cité un extrait du *Financial Post* du 2 août, et j'aimerais vous citer l'extrait suivant que l'on trouve dans un article de la page 15 de ce journal du même jour, qui nous renseigne sur le point de vue de Washington:

Une autorité en droit international déclare que le principe des secteurs ne s'applique à aucune partie de l'océan libre ou gelé, mais seulement aux îles habitées.

Ainsi donc, d'après une haute autorité américaine, les États-Unis n'acceptent pas la théorie du secteur, ni même la propriété de ces îles si elles sont inhabitées. Il n'est donc pas très difficile, pour des hommes employés par des sociétés qui se chargent d'installations dans le Nord, de considérer que, puisque aucun Canadien ne demeure sur ces terres, elles appartiennent à ceux qui s'y trouvent, et c'est pourquoi j'affirme depuis des années que le seul moyen que nous ayons de conserver cette région septentrionale pour les générations futures serait de les occuper effectivement et de les faire utiliser par des Canadiens.

J'ai aussi promis au chef de l'opposition et à la Chambre tout entière que toute initiative prise dans le Nord le sera après mûr examen des facteurs économiques en cause.

On s'est également amusé aux dépens de la baie Frobisher en disant qu'il y aurait des gratte-ciel dans le Nord, et que ce serait un projet fort amusant. J'affirme bien sérieusement qu'il n'est nullement question de gratte-ciel. En réalité, les gens qui construisent et organisent la mise en valeur de la baie Frobisher ont reçu l'ordre d'y construire des locaux pour les hommes et les femmes qui travailleront dans la région, et de faire en sorte que ces locaux soient les plus sûrs et les plus efficaces possible. Les ingénieurs nous certifient qu'il est moins coûteux, plus sûr et préférable de construire ces maisons les unes par-dessus les autres. Ils peuvent

[L'hon. M. Pickersgill.]

les ignifuger et les chauffer à meilleur marché, et ils peuvent ainsi grouper les habitants dans une zone plus petite. Il n'est pas question de gratte-ciel. En réalité, nous résolvons ce problème de la mise en valeur du Nord de façon à réduire les frais au minimum afin que des entreprises privées puissent venir s'y installer en suivant l'exemple que nous avons donné, et qu'elles puissent grandir et maintenir leur exploitation à des frais compatibles avec leur exploitation dans d'autres régions.

Je ne compte pas passer en revue toutes les déclarations faites à propos de la possibilité d'installer des centrales d'énergie atomique dans cette région, mais je puis dire au comité d'une façon générale que nous disposons maintenant de suffisamment de renseignements pour nous convaincre que si nous combinons l'utilisation de petites centrales atomiques pour la production de lumière et de chaleur, nous pouvons réduire le coût de ces deux formes d'énergie dans une localité septentrionale. Autrement dit, l'énorme quantité de chaleur produite par les centrales nucléaires réduit les frais de chauffage des maisons, si bien que nous pouvons prévoir que le coût de la vie n'y dépassera pas les moyens du citoyen ordinaire.

Il ne faut pas rejeter ces idées sous prétexte que des gens en rient parce qu'elles sont nouvelles. Je serai tout disposé, lorsque ces renseignements m'auront été fournis sous une forme irréfutable, à les soumettre au peuple canadien pour qu'il décide s'il s'agit d'un songe creux ou de notions économiques solides.

Je pense en avoir dit assez des observations formulées jusqu'à présent, tout en espérant avoir répondu à toutes les questions qui m'ont été posées.

Je me rappelle une petite question posée par l'honorable représentant de Kootenay-Ouest au sujet de l'ampleur du programme de routes menant aux ressources, et des sommes en cause. Si nous avons fixé le chiffre à trois millions de dollars par an et par province, dont nous paierions la moitié, c'est parce que c'est le montant le plus élevé que j'aie pu décider les provinces à accepter. La Colombie-Britannique partageait cet avis, la Saskatchewan aussi, et je crois que l'Ontario et bien d'autres provinces étaient de la même opinion et l'ont fait savoir. Je crois que Terre-Neuve rentrait dans la même catégorie, et nous avons fixé un million et demi de dollars à titre d'apport fédéral, non pas parce que nous voulions limiter le programme, mais parce que les provinces étaient en mesure de mettre de l'argent dans certaines régions qui jusqu'à présent n'étaient pas habitées.